
	ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE C N L R – 01/10/2023 LA DECALEE Grade : 5C - Code : CL	
---	--	---

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice : PM 6h30 - BM 12h48 (coeff 111) / PM 18h47 (COEFF 108)

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.2 Le signal d'avertissement de la première course sera fait à 9 heures 55 le dimanche 1 octobre

Une ou deux courses sont possibles chaque jour.

9. PARCOURS

Départ suivant §12

Bouée Nord Filières de Rade des Basques à laisser à Tribord.

Bouée Sud Lavardin à laisser à Tribord.

Arrivée suivant §14

Les parcours seront annoncés à la VHF au moins 15' avant le départ.

Chaque skipper doit détenir à bord la bibliothèque de parcours définis par le CNLR, le Comité de Course étant susceptible d'en choisir un (c'est une autre annexe des Instructions de course : [annexe PARCOURS](#))

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de dégagement</i>	<i>Marques de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bâbord bouée des minimales Tribord : bateau comité	<i>éventuelle</i>	Marques de parcours du pertuis d'antioche et éventuellement passes du pont de ré.	Bouée ouest minimales et phare du bout du monde

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ est matérialisée par le bateau comité à laisser à tribord, et la bouée W Minimales à laisser à bâbord

Bouée de dégagement éventuelle avec avertissement VHF par le CC

- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

- 12.5 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.

Parmi d'autres modalités, une procédure de départ au lièvre pourra être choisie.

14. L'ARRIVEE

- 14.1 Sauf décision différente du comité, la ligne d'arrivée est matérialisée par la bouée W Minimales à laisser à bâbord à moins de 3 longueurs et la pointe du phare du Bout du Monde à laisser à tribord.

- 14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée.

19. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

19.1a **Une VHF** en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

19.1b Emargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

19.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 **CANAL VHF 6** .

ARBITRE DESIGNE :

Président du comité de course : Lionel Coutier 0686712829 / Assistant : Clément NATTIER 0783835099

Bateau comité : Elixir , voilier de type Dufour 36 , arborant le pavillon cnlr.

Proclamation des résultats, remise des prix et pot de l'amitié au club environ 30 minutes après l'arrivée du dernier bateau le dimanche 1/10.